



Les bien assis ... sur leurs sièges percés

En 2003, ils étaient bien assis ceux qui pensaient que les grévistes sciaient la branche sur laquelle ils étaient posés.

Ils étaient bien aveugles ceux qui ne voyaient pas qu'après le tour des intermittents viendrait celui des compagnies et des théâtres.

Aujourd'hui, qui peut imaginer que l'octroi de sa subvention sera le fruit de la reconnaissance de son seul talent?

Qui peut penser qu'il ne sera jamais contrôlé par les Assedic, qu'il obtiendra sans difficulté le renouvellement de sa licence d'entrepreneur du spectacle, que le numéro d'objet ne sera pas l'occasion d'une inquisition de ses pratiques d'emploi ?

Peut-on se figurer que demain, il sera possible de s'en sortir seul dans les annexes désertes des Assedics, dans les couloirs des administrations, dans les bureaux des producteurs ?

Peut-on imaginer que demain, il se trouvera une solution politique qui préservera la culture et ignorera tous les autres, qui de plus en plus nombreux ont des employeurs multiples, des salaires variables et des contrats précaires ?

Elle serait bien présomptueuse l'organisation politique qui prétendrait détenir une réponse unique à ses questions. On peut faire le pari que la réponse ne pourra qu'être issue d'un mouvement social, d'une construction inventée collectivement, au cours d'assemblées générales rassemblant tous ceux qui sont concernés.

Donc, que ce soit le 29 février au Palais Royal, sur les plateaux des théâtres, dans les antennes Assedics, que chacun décide de se rassembler sous la forme qu'il entend, afin de faire vivre l'espoir que notre destin ne s'écrit pas dans des accords signés nuitamment par des syndicats jaunes, dans des commissions bureaucratiques autoproclamées, dans les bureaux de potentats locaux.

Intermittents, sans emploi, sans qualités, sans revenus, sans papiers, sans toit, nous sommes nombreux : lorsque nous nous rassemblons, nous serons forts de ce que nous inventerons ensemble.

PERMANENCE PRECARITE

- Etudiants, chômeurs, interMIittents, bas salaires... nous sommes plus de 300 000 à Paris.

Précaires, ne reste pas seul !

[Permanence](#) le lundi de 16h30 à 18h30.

contact : permanenceprecarite@cip-idf.org

VOS QUESTIONS SUR LE PROTOCOLE

- **Pour vos questions sur le régime d'assurance chômage des intermittents, des permanences ont lieu le lundi de 17h à 19h.**

Vous pouvez aussi nous adresser vos questions à l'adresse : cap@cip-idf.org

et [consulter en ligne](#) ou [télécharger \(PDF\)](#)

le manuel CAP.

CIP-IDF : 14/16 quai de Charente 75 019 Paris M° Corentin Cariou – www.cip-idf.org
Envoyez vos chèques de soutien à l'ordre de l'AIP (sur demande un reçu peut vous être fourni)